

Habitation gauloise de l'oppidum de Genève : étude du squelette

Autor(en): **Reverdin, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **4 (1926)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



HABITATION GAULOISE DE L'OPPIDUM DE GENEVE

ÉTUDE DU SQUELETTE

L. REVERDIN, D^r ès sc.



qui rend cette découverte particulièrement intéressante, c'est le fait que le squelette a été retrouvé presque complet; cela permettra une analyse détaillée de toutes ses parties et spécialement de ses membres. Des squelettes entiers de cette époque sont en outre excessivement rares.

Il s'agit d'un jeune homme d'une vingtaine d'années environ, dont les deux dernières molaires n'avaient percé encore qu'à la machoire inférieure. Les pièces récoltées sont les suivantes: le crâne; les vertèbres atlas et axis; 3 vertèbres cervicales; 12 fragments de vertèbres dorsales; l'omoplate droite; l'os iliaque droit; l'humerus droit, un fragment du gauche; le radius droit, un fragment du gauche; le cubitus droit privé de sa base, un fragment de la diaphyse du gauche; 4 métacarpiens et 4 phalanges de la main gauche; le fémur droit, la partie inférieure du gauche; les deux rotules; les deux tibias; les deux péronés; les deux calcaneum et les deux astragales; 4 tarsiens; 5 métatarsiens et les deux phalanges du pouce du pied droit; 5 tarsiens, 5 métatarsiens et les deux phalanges du pouce du pied gauche.

Ces pièces, déposées au Museum d'Histoire Naturelle, portent le N^o 832/72. Au contact du sol, la région dorsale du squelette avait été passablement détériorée. On remarquera l'absence ou le très mauvais état des vertèbres dorsales, lombaires et sacrées, ainsi que des ceintures scapulaire et pelvienne. Les côtes également ont passablement souffert. Dans son ensemble le côté droit est le mieux conservé.

Le crâne proprement dit, cassé en plus de vingt morceaux, n'a pu être étudié qu'après sa restauration; il manque malheureusement une bonne partie de la base du crâne, notamment le basi-occipital et une grande partie du sphénoïde. La face également est incomplète; il ne subsiste plus que le jugal droit, la partie alvéolaire des maxillaires supérieures ainsi qu'une partie du palais. La mandibule inférieure, quoique brisée en trois fragments, a pu être reconstituée dans son entier.

Après sa reconstitution, nous avons pu prendre les mesures suivantes; celles qui sont un peu douteuses, par le fait du manque de points de repère précis, ont été suivies d'un point d'interrogation.

Pour le crâne proprement dit: diamètre antéro-postérieur 181^{mm}; diam. métopique 180^{mm}; diam. transverse maximum 141^{mm}; hauteur basilo-bregmatique 125 ? longueur naso-basilaire 90^{mm}; diam. frontal minimum 98^{mm}; diam. frontal maximum 110^{mm}; diam. occipital maximum 119^{mm}; hauteur du trou occipital 37^{mm} ?; largeur du trou occipital 34^{mm} ?.

Pour la face: longueur naso-alvéolaire 77^{mm} ?; longueur naso-spinale 60^{mm} ?; diam. bi-zygomatique 135^{mm} ?; diam. bi-jugal 110^{mm} ?; longueur alvéolo-basilaire 88^{mm} ?.

Les dimensions des diverses courbes sont: courbe frontale 130^{mm}; c. pariétale 135^{mm}; c. occipitale cérébrale 60^{mm}; c. occipitale cérébelleuse 55^{mm}; c. ophistio-frontale 130^{mm}; c. bi-auriculaire 320^{mm}; circonférence totale 527^{mm}.

Les principaux indices calculés d'après ces données donnent les chiffres suivants: indice céphalique 77,90; ind. vertical de longueur 69,06 ?; ind. vertical de largeur 81,56 ?; ind. frontal 89,09; ind. du trou occipital 91,89 ?.

Pour la face nous avons calculé les indices suivants: indice nasal 56,66 ?; ind. orbitaire 105,40 ?; ind. facial II 57,03 ?.

L'examen de ces divers indices nous amène aux conclusions que voici. Nous sommes en présence d'un crâne nettement mésaticéphale, mais dans ce groupe il est plus voisin de la sous-dolichocéphalie que de la sous-brachycéphalie. La hauteur relative du crâne est faible. Son frontal montre un élargissement assez notable dans sa région postérieure. Ce crâne était muni d'une face leptoprosope qui était même très longue. Ses orbites mégasèmes étaient également très hautes. Son indice nasal indique la platyrrhinie, mais il ne faudrait pas attacher trop d'importance à ce caractère, qui paraît étrange, accompagnant une face longue, car cet indice n'a pu être calculé que sur deux mesures qui ne sont peut-être pas très exactes.

La taille reconstituée, d'après la méthode de Manouvrier, en prenant pour base les dimensions de l'humerus, du radius, du cubitus, du fémur et du péroné, devait s'élever en moyenne à 1 m. 668. Cette hauteur indique donc un homme de taille assez élevée parmi les tailles moyennes.

Signalons en outre que le fémur montre un caractère de platymérie très accentué, avec un indice platymérique de 71,42.

Il serait prématuré de vouloir tirer des conclusions de l'examen de ce seul squelette, au point de vue de la race qui vivait à cet endroit à cette époque.

Remarquons néanmoins qu'il rentre bien dans le cadre des hommes signalés à cette époque, comme ceux provenant de la station de la Tène, étudiés par M. le Prof. Pittard¹.

¹ La Tène, monographie de P Vouga, 1923, p. 135-142.

